Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1923)
Heft: 41

Rubrik: Foire d'échantillons de Bâle

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Octobre 1923 N° 41

BULLETIN MENSUEL
DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Siège Social : 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8e)

SOMMAIRE

ÉTAT DES MEMBRES. — FOIRE D'ÉCHANTILLONS DE BALE. — CONFÉRENCE POUR L'EXPANSION ÉCONOMIQUE SUISSE. — LE CHOMAGE EN SUISSE. — LES « CONGÉS DE FIN DE SAISON » POUR LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE. — IMPORTATION DE L'HORLOGERIE EN FRANCE. — CONVENTION DE COMMERCE FRANCO-CANADIENNE. — RAPPORT SUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA SUISSE EN 1922. — COURS DU CHANGE ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES; RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS. — TRANSPORTS. — AVIS DIVERS.

ETAT DES MEMBRES

Le Comité de Direction a procédé à l'admission des membres suivants :

MEMBRES EFFECTIFS

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES, M. Marc Sagne, 93, rue Rouget-de-l'Isle, Suresnes (Seine).

CUANILLON (Fritz), fabricant d'horlogerie, à Bienne (Berne).

DUBOIS (Edmond), imprimeur, 10, cité d'Angoulême, Paris.

ETABLISSEMENTS BENZIGER & Co, S. A., Librairie, Imprimerie, Einsiedeln (Schwyz).

HASLER, S. A., ci-devant Atelier des Télégraphes de G. Hasler, Berne.

JORIN (Ernest), Administrateur-délégué de la Société « E. JORIN, Sté An. », 27, avenue de Suffren, Paris.

SCHAUBLIN-VILLENEUVE (Ch.), Fabrique de Machines, à Malleray (Berne).

SCHINDLER & Cie, Fabrique d'ascenseurs et de machines, Sentimattstrasse, 3, Lucerne.

SCHURCH (Armand), Ingénieur-Directeur, La Robertsau, 58, rue Principale, Strasbourg (Bas-Rhin).

TRÉFILERIES RÉUNIES S. A., Bienne.

MEMBRES ADHERENTS:

CHAMBRE SYNDICALE DES IMPORTATEURS-EXPORTATEURS DE FRANCE, 10, rue de Lancry, Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA VENTE DES RACCORDS SUISSES, 45, boulevard Richard-Lenoir, Paris.

FOIRE D'ECHANTILLONS DE BALE

Nos lecteurs auront appris par les journaux que les Halles de la Foire de Bâle ont été, le 16 septembre dernier, presque complètement détruites par un incendie.

La prochaine Foire ne pourra ainsi pas avoir lieu comme cela était prévu, du 5 au 15 avril 1924. Cependant, avec l'appui des autorités bâloises, le Comité de la Foire a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la reconstruction rapide des bâtiments.

On construira d'abord deux grandes Halles en béton pour remplacer les bâtiments détruits et on activera le plus possible la construction du bâtiment de l'Administration dont le projet était déjà prêt avant la catastrophe.

On compte que la Foire de 1924 pourra avoir lieu dans la seconde moitié du mois de mai.

Le Comité de la Foire a pu constater que

ce sinistre avait éveillé dans tous les milieux de la population de nouvelles sympatfhies pour notre institution nationale et que la bonne volonté de ses amis et collaborateurs, loin d'être paralysée avait été raffermie. Aussi c'est avec pleine confiance qu'il entreprend la reconstruction de l'édifice en ruines.

Nous réitérons ici l'expression de la sympathie que nous avons déjà témoignée au Comité de la Foire de Bâle et nous lui adressons nos vœux chaleureux pour le prompt et complet succès de l'œuvre de reconstruction qu'il entreprend avec tant d'ardeur et de courage.

CONFERENCE POUR L'EXPANSION ECONOMIQUE SUISSE

Pendant le Comptoir d'Echantillons de Lausanne qui a eu lieu du 8 au 23 septembre et dont le succès a été considérable, s'est tenue, comme nous l'avions annoncé, une *Conférence pour l'Expansion Economique et la Propagande Suisses à l'étranger.*

Cette Conférence avait attiré un nombreux public d'hommes politiques, de diplomates, d'industriels et de commerçants dont beaucoup de suisses résidant à l'étranger.

Remarquablement présidée par M. Aloïs de Meuron, conseiller national, la conférence a été pour les participants l'occasion de se faire une idée très nette de ce qui se faisait actuellement en Suisse et à l'étranger en vue de notre expansion économique et de ce qui restait encore à faire pour améliorer notre action, pour l'intensifier et pour mieux coordonner tous les efforts et toutes les bonnes volontés.

Les nombreux vœux émis par les orateurs et les résolutions adoptées par l'Assemblée ont été transmis au Département fédéral de l'Economie publique dont le chef, M. le Conseiller fédéral SCHULTHESS qui assistait à la Conférence, donna l'assurance qu'il les examinerait avec soin.

Il ne nous est pas possible de résumer ici en détail les très intéressants exposés qui ont été écoutés tous avec un vif intérêt. Nous nous étendrons plus particulièrement sur ce qui a été dit de l'activité des Chambres de Commerce.

Disons seulement que *M. de Meuron* en ouvrant la séance a exposé les buts poursuivis par les organisateurs; que *M. H. Muret,* Président du Comité d'organisation, a présenté un rapport général sur la nécessité de la propagande industrielle et commerciale et sur l'étude des débouchés. Il a rappelé ce que la Suisse faisait dans ce domaine et ce que font d'autres pays et a insisté sur la nécessité de coordonner le travail des diverses institutions suisses.

Le rôle de la représentation diplomatique et consulaire dans notre expansion économique a été traité d'une façon magistrale par *M. le Dr. W. Bleuler,* professeur à l'Université de Zurich et par *M. William Martin,* chef de division au Bureau International du Travail.

L'activité des Offices suisses de renseignements et de documentation et celle du Secrétariat des Suisses à l'étranger ont été exposées successivement par *MM. Georges Pailard,* professeur à l'Université de Lausanne, *O. Cattani,* secrétaire de la Société suisse des constructeurs de machines et *Agénor Krafft* du secrétariat des Suisses à l'étranger.

Le rôle des Chambres de Commerce suisses en Suisse et à l'étranger a été exposé en premier lieu par *M. C.-J. Burnens.*

Le rapporteur remarque pour commencer que la Suisse à l'exemple de l'Angleterre a laissé à l'initiative privée le soin de créer des Chambres de commerce, sauf deux exceptions qui sont des institutions officielles; la Chambre cantonale neuchâteloise du commerce, de l'industrie et du travail, la Chambre cantonale bernoise du commerce et de l'industrie.

M. Burnens trace ensuite un tableau de l'activité des Chambres de commerce, qui est des plus vastes, et s'est naturellement accrue de toute l'importance qu'ont pris les intérêts économiques dans notre société moderne. A l'instar des organisations étrangères analogues, les Chambres de commerce suisses jouent en quelque sorte le rôle d'intermédiaire libre entre les milieux économiques et les autorités.

Le rapporteur énumère ensuite toutes les sortes d'activités des Chambres de commerce:

a) *Activité d'ordre législatif:* Etude des projets de lois cantonales et fédérales, touchant le commerce et l'industrie et les préavis fournis aux autorités.

b) *Activité d'ordre social:* Etude des conditions ouvrières, appui aux œuvres sociales, collaboration à la législation sociale (travail dans les fabriques, assurances accident, maladie, chômage, etc.). Intervention pour la création et l'organisation de cours professionnels et d'enseignement industriel, examen d'apprentissage, etc.

c) *Activité d'ordre administratif :* Délivrance en vertu d'un arrêté fédéral des certi-